Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

lycée Maupertuis

académie Rennes
Éducation nationale

FICHE INTENDANCE

Année Scolaire 2022 – 2023

JOINDRE UN RIB ①

I – INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉLÈVE

NOM DE L'ÉLÈVE : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : /___/____/_____/

CLASSE 2022/2023 : _____

II – INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE FINANCIER (personne qui règlera la ½ pension ou l'internat)

NOM DU RESPONSABLE FINANCIER : _____

Adresse responsable : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____@_____

Téléphone : /___/___/___/___/___/___/ Portable : /___/___/___/___/___/___/

III – RÉGIME DE L'ÉLÈVE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Externe ☐ Demi-Pensionnaire ☐ Interne ☐

- ***Si demi-pensionnaire ou interne, inscription indispensable sur le portail numérique Région : bretagne.bzh/dansmonlycee (tarif selon quotient familial)***
- *La demi-pension ou l'internat est facturé forfaitairement. Pour la demi-pension, vous aurez le choix entre deux forfaits selon l'emploi du temps de l'élève : 4 ou 5 jours* ②
- *Le règlement de la facture se fait dès sa réception (3 factures par année scolaire), sauf si vous optez pour le prélèvement automatique mensuel (voir fiche d'information ci-jointe).*

✓ **ATTENTION : Tout trimestre entamé est dû, quel que soit le nombre de repas effectivement pris.**

IV – BOURSES (Ne concerne pas les étudiants mais uniquement les élèves de 2nd à la terminale)

L'élève était-il boursier en 2021/2022 ? : **OUI** ☐ **NON** ☐

Nouveau boursier en lycée: si vous avez reçu la notification du Service des Bourses, veuillez nous la remettre ou la déposer en septembre au plus tard.

Signature du Responsable financier

① RIB obligatoire pour tous les élèves pour un remboursement éventuel en cours d'année
② Le forfait 4 jours concerne uniquement les jours suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi.